


Chapitre 3

Transitions au-delà de la formation initiale


Les analyses de l'OCDE ont largement mis en évidence les questions, les dispositifs et les politiques en rapport avec les transitions au-delà de l'enseignement obligatoire. La poursuite des études au moins jusqu'à l'achèvement du deuxième cycle du secondaire est de plus en plus la norme dans l'ensemble de la zone de l'OCDE. À côté d'évolutions communes, il existe des différences très nettes concernant par exemple les proportions relatives de jeunes qui s'orientent vers des filières générales ou professionnelles ou encore la possibilité d'associer formation et emploi. Les études consacrées par l'OCDE à l'orientation, aux systèmes d'information et à la délivrance des titres et diplômes ont révélé de nombreuses possibilités d'améliorer les transitions. L'enseignement et la formation professionnels n'avaient pas fait l'objet d'analyses très approfondies par l'OCDE ces dernières années, d'où la priorité nouvelle qui leur est aujourd'hui accordée. Dans les orientations pour l'action publique, l'OCDE a souligné la nécessité d'accroître le nombre, la diversité, la pertinence et la transparence des différentes filières et de protéger dans le même temps les personnes les plus vulnérables tandis que d'autres s'orientent vers des études plus poussées et accèdent à l'emploi.

3.1. Principales constatations et conclusions

L'enseignement secondaire scolarise désormais l'essentiel des jeunes de 17 ans dans les pays de l'OCDE : À l'âge de 17 ans, plus de 8 jeunes sur 10 (82 %) dans les pays de l'OCDE sont dans l'enseignement secondaire. Dans certains pays, c'est la quasi-totalité de ce groupe d'âge, avec 90 % ou plus, qui sont scolarisés à ce niveau (Allemagne, Belgique, Corée, Finlande, Hongrie, Japon, Norvège, Pologne, République tchèque, République slovaque et Suède). Seule une minorité de jeunes de 17 ans est scolarisée au Mexique (43 %) et en Turquie (34 %). Les pays ne disposent pas tous de statistiques sur les jeunes de 17 ans qui suivent déjà des études post-secondaires non supérieures, mais parmi ceux qui en détiennent, l'Autriche se distingue avec une minorité non négligeable de ce groupe d'âge (15 %) ayant déjà accédé à des formations de ce genre. En outre dans certains pays, un petit nombre de ces jeunes ont déjà entrepris des études supérieures (les proportions les plus fortes s'observent en Australie [4 %], au Canada [7 %], aux États-Unis [4 %], en Grèce [14 %], en Irlande [6 %], en Nouvelle-Zélande [4 %], aux Pays-Bas [6 %] et en Turquie [6 %]).

 *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE – édition 2008, chapitre C.*

Près des trois quarts des jeunes de 18 ans (73 %) sont encore scolarisés dans les pays de l'OCDE et un cinquième d'entre eux suivent déjà une formation post-secondaire : Dans certains pays, la grande majorité de ce groupe d'âge se trouve encore dans l'enseignement secondaire : 80-90 % en Allemagne, au Danemark, en Norvège et en République tchèque et plus de 90 % en Finlande (93 %), en Pologne (92 %), et en Suède (93 %). Dans d'autres pays, un effectif considérable a déjà entrepris des formations du supérieur – un tiers ou plus de ce groupe d'âge en Belgique (36 %), au Canada (36 %), aux États-Unis (40 %) et en Irlande (34 %), et deux-tiers ou plus en Corée (66 %) et en Grèce (69 %). En Autriche et en Irlande, plus d'un quart des jeunes de 18 ans (26 % plus précisément) sont scolarisés dans des formations post-secondaires non supérieures.


 *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE – édition 2008, chapitre C.*

L'achèvement du deuxième cycle du secondaire est devenu la norme au cours des 20-30 dernières années : Alors qu'en 2006, les tout jeunes adultes ayant achevé le deuxième cycle du secondaire représentaient plus des trois


quarts de cette population (78 %), la proportion correspondante pour les personnes âgées de 45 à 54 ans se situait juste en dessous des deux tiers (65 %) et à un peu plus de la moitié (55 %) pour les personnes âgées de 55 à 64 ans. Dans certains pays, le niveau de formation a marqué une progression spectaculaire entre les jeunes adultes et leurs aînés de 30 ans : le pourcentage de ceux qui sont allés au bout des études secondaires est passé de 34 % à 75 % en Grèce, de 27 à 64 % en Espagne, et en Corée ce pourcentage a explosé, passant de 37 à 97 %.

 *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE – édition 2008, chapitre A.*

Dans les pays de l'OCDE, les jeunes adultes peuvent à présent espérer être scolarisés pendant près de 7 ans entre l'âge de 15 et 29 ans : Une vision synthétique de la scolarisation actuelle des grands adolescents et des tout jeunes adultes révèle qu'entre l'âge de 15 et 30 ans, pas loin de la moitié de cette période (6.7 années) sera désormais consacrée à se former. En Allemagne (pour les hommes), au Danemark, en Finlande (pour les femmes), en Islande, aux Pays-Bas (pour les hommes), en Pologne (pour les femmes) et en Suède (pour les femmes), le temps de formation sera de 8 ans ou plus. L'« espérance de scolarisation » de ce groupe d'âges de transition est en règle générale plus longue parmi les jeunes femmes que parmi les jeunes hommes, avec des exceptions (l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, le Japon, le Mexique, les Pays-Bas, la Suisse et la Turquie).

 *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE – édition 2008, chapitre C.*

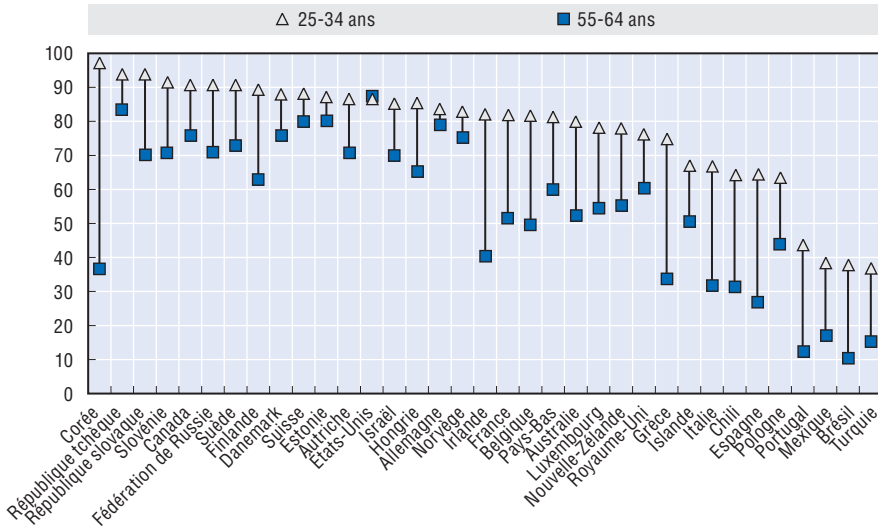
La répartition à parts égales des élèves entre les filières générale et professionnelle d'enseignement secondaire du deuxième cycle dans l'ensemble de la zone de l'OCDE masque de très grands écarts d'un pays à l'autre : Dans l'enseignement secondaire du deuxième cycle, les élèves se répartissent presque pour moitié entre les filières générales (53.8 %) et les filières pré-professionnelles et professionnelles, et celles associant formation et emploi. Cela étant, plus de 65 % sont scolarisés dans des filières « générales » au Canada, en Corée, aux États-Unis, en Grèce, en Hongrie, en Irlande, au Japon, au Mexique et au Portugal. En revanche, plus de 65 % le sont dans des filières professionnelles en Autriche, en Belgique, en Finlande, aux Pays-Bas, en République slovaque et en République tchèque.

 *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE – édition 2008, chapitre C.*

Dans les programmes d'enseignement et de formation professionnels (EFP), souvent le socle de la formation – une pédagogie et une orientation efficaces et professionnalisées – n'est pas assez solide : Pour enseigner les disciplines professionnelles, il faut posséder des compétences spéciales.

Graphique 3.1. L'achèvement des études secondaires du deuxième cycle est à présent la norme dans l'ensemble de la zone de l'OCDE

Population atteignant au moins le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (2005), en pourcentage, par groupe d'âge



Note : Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'individus âgés de 25 à 34 ans dont le niveau de formation est égal ou supérieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE (2008), *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE* – édition 2008, Éditions OCDE, Paris.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/424411442368>


Or, en-dehors des systèmes inspirés de la tradition allemande, les questions de pédagogie et d'enseignement sont en général négligées. Conjugée au faible prestige dont semblent jouir les filières d'EFPP, cette situation peut avoir une incidence sur la qualité des recrutements d'enseignants. Les services d'orientation à finalité professionnelle ne sont pas suffisamment développés en partie du fait que l'on suppose que le choix de métier est déjà clair. Les questions d'orientation scolaire et professionnelle sont en général laissées de côté au profit des conseils personnels et sociaux dont a besoin une minorité d'élèves présentant des difficultés particulières.

Analyse des politiques d'éducation – édition 2004, chapitre 1 ; *Orientation professionnelle et politique publique : Comment combler l'écart*, 2004, chapitre 3.

Dans certains pays, les jeunes adultes ne peuvent associer formation et emploi... : Le parcours suivi pendant la période de 6.7 années d'études, en moyenne, entre l'âge de 15 et 29 ans varie considérablement d'un pays à l'autre – en particulier, sur la question de l'emploi pendant les études. Dans certains pays, ces années sont essentiellement consacrées à la formation sans que celle-ci soit associée à un emploi. Ainsi, moins de 12 mois en moyenne entre l'âge de 15 et 29 ans sont comptabilisés comme période à la fois d'études

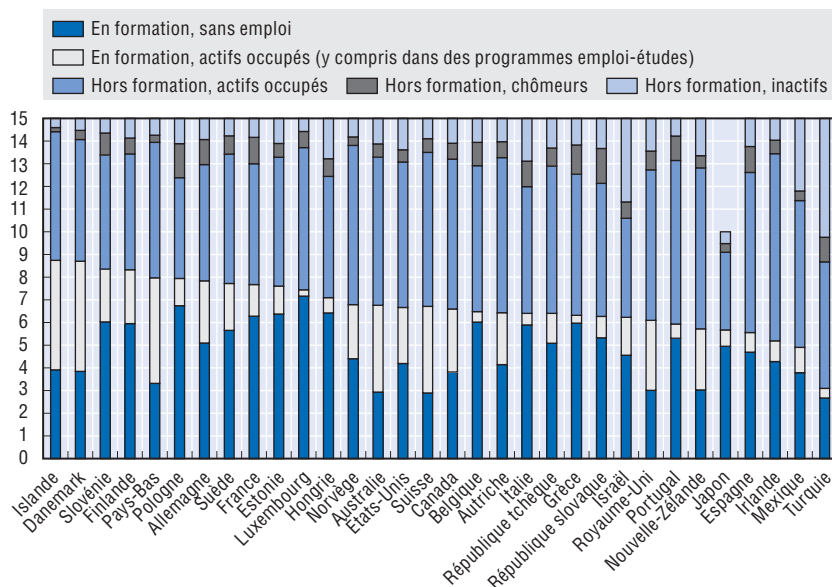
et d'emploi (hommes et femmes confondus) dans les pays suivants : Belgique (0.5 sur 6.5 années d'études), Espagne (0.9 sur 5.6), Grèce (0.3 sur 6.3), Hongrie (0.7 sur 7.1), Irlande (0.9 sur 5.2), Italie (0.5 sur 6.4), Japon (0.7 sur 5.7 années d'études entre 15 et 24 ans), Luxembourg (0.3 sur 7.4), Portugal (0.6 sur 5.9), République slovaque (0.9 sur 6.3) et Turquie (0.4 sur 3.1).

... dans d'autres pays, nombre des jeunes qui sont en « formation » occupent également un emploi : D'autres pays sont dotés d'un « modèle mixte » dans lequel une part importante des années d'études est comptabilisée comme étant simultanément des années d'emploi ; c'est notamment le cas des programmes de formation en alternance (travail et études). De fait, dans certains pays, plus de la moitié de ce temps de formation est aussi assimilée à du temps de travail (Australie, Danemark, Islande [pour les femmes], Pays-Bas, Suisse et Royaume-Uni [pour les femmes]).

 *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE – édition 2008*, chapitre C.


Graphique 3.2. Estimation du nombre d'années en formation et hors formation chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans (2006)

Répartition des 15 années, selon la situation au regard de la formation et de l'emploi




1. Les données portent sur les jeunes âgés de 15 à 24 ans.

Note : Les pays sont classés par ordre décroissant de l'estimation du nombre d'années en formation chez les jeunes (de gauche à droite).

Source : OCDE (2008), *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE – édition 2008*, Éditions OCDE, Paris.
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/425110020330>

Dans l'ensemble de l'OCDE, 6.5 % des jeunes de 15 à 19 ans ne sont ni scolarisés ni pourvus d'un emploi, cette proportion étant multipliée par plus de deux (14.6 %) pour les jeunes de 20 à 24 ans, et sensiblement plus élevée dans certains pays : Les pays où la proportion des grands adolescents ni scolarisés ni pourvus d'un emploi en 2006 représente presque le double de la moyenne de l'OCDE sont l'Italie (11.8 %), le Mexique (17 % en 2004), la Nouvelle-Zélande (11.3 %) et l'Espagne (10.1 %), cette proportion étant très élevée en Turquie (37.7 %) en 2005. L'effectif des tout jeunes adultes ni scolarisés ni pourvus d'un emploi est en règle générale sensiblement plus important : plus de 20 % des 20-24 ans se trouvaient dans cette situation en Italie (22.8 %), au Mexique (27.4 % en 2004), en Pologne (20.7 %) et en République slovaque (22.8 %), le pourcentage étant là encore très élevé en Turquie (47.1 %) en 2005.


 *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE – édition 2008, chapitre C.*

Les difficultés rencontrées par ceux qui ne terminent pas le deuxième cycle de l'enseignement secondaire s'accroissent et ont des conséquences durables, d'autant plus dans les pays où les personnes ayant ce faible niveau de formation sont relativement peu nombreuses : Un groupe de jeunes – selon la définition retenue dans l'étude de l'OCDE, les jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans qui n'ont pas terminé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et ne sont pas scolarisés – est confronté à des difficultés pour passer de l'école à la vie active et risque fort d'être marginalisé. L'effectif des personnes classées dans ce groupe à risques varie de 4.6 % en Norvège en 2002 à pas moins de 48.8 % au Portugal. Un faible niveau de formation devient un handicap d'autant plus grand que le niveau de formation globale dans un pays s'élève et que les études post-secondaires, sous leurs différentes formes, se généralisent au sein de la population. En outre, plus d'expérience – c'est-à-dire une présence potentielle plus longue sur le marché du travail – ne compense pas un déficit initial de diplômes scolaires. Les conséquences de ce manque initial de formation peuvent donc être durables.


 *From Education to Work: A Difficult Transition for Young Adults with Low Levels of Education, 2005, chapitre 2.*

Dans la plupart des pays, le pourcentage d'élèves ayant des besoins particuliers qui bénéficient de ressources supplémentaires est nettement plus faible dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire que dans le premier cycle et dans le primaire : Dans le cas des élèves handicapés, un pourcentage médian de 1.6 % bénéficie de financements supplémentaires dans le deuxième cycle du secondaire contre 3.3 % dans le premier cycle. (Le Royaume-Uni est le seul pays où le pourcentage d'élèves concernés ne baisse pas entre les deux niveaux d'enseignement.) De même, la proportion d'élèves

obtenant des ressources financières supplémentaires au titre de difficultés d'apprentissage est plus faible dans le deuxième cycle que dans le premier, sauf là encore au Royaume-Uni. S'agissant des élèves souffrant de désavantages sociaux et admis à ce titre au bénéfice de ressources supplémentaires, les pourcentages accusent de nouveau une baisse entre les deux niveaux d'enseignement dans la plupart des pays, la République slovaque étant le seul à afficher une progression marginale entre le premier et le deuxième cycle du secondaire.

 *Élèves présentant des déficiences, des difficultés et des désavantages sociaux* : Politiques, statistiques et indicateurs – édition 2007, chapitre 4.

Un décalage important existe entre la capacité cognitive acquise par les adolescents (« forte puissance ») et leur maturité affective (« maîtrise insuffisante ») : Les neurosciences ont jeté des éclairages sur l'adolescence, qui sont particulièrement importants car cette période de la vie est cruciale sur le plan éducatif. La phase de l'enseignement secondaire est celle durant laquelle des choix décisifs doivent être faits, dont les conséquences personnelles, éducatives et professionnelles se feront sentir pendant longtemps. À ce stade de la vie, les jeunes ont des capacités cognitives déjà bien développées (« forte puissance »), mais ils manquent de maturité (« maîtrise insuffisante »), non pas seulement du fait de leur inexpérience mais également du fait que leur système émotionnel n'est pas assez développé.

 *Comprendre le cerveau : Naissance d'une science de l'apprentissage*, 2007, « Conclusions et perspectives d'avenir ».


3.2. Orientations pour l'action publique

Différents ingrédients assurent le succès des dispositions et systèmes en place, en plus de la prospérité économique; ces ingrédients peuvent être plus ou moins présents et se conjuguer diversement, mais tous sont propices à une transition efficace :

- **Des itinéraires bien structurés, qui articulent la formation initiale avec l'emploi et la poursuite d'études** : Les chances de bien réussir la transition sont plus grandes lorsque les jeunes ont à leur disposition des itinéraires de formation et des systèmes de certification qui sont clairement définis, bien organisés et accessibles, conçus et élaborés dans une perspective de formation tout au long de la vie, et prévoyant des articulations efficaces avec des débouchés post-scolaires, qu'il s'agisse d'un emploi ou d'études plus poussées.
- **Des institutions et des procédures efficaces** : Les pays où la transition se passe bien en règle générale disposent, pour l'appuyer, d'un cadre

institutionnel solide qui s'est mis en place sur une longue période. Ce cadre institutionnel semble avoir un maximum d'efficacité lorsqu'il est en mesure d'associer une réglementation émanant du centre avec une flexibilité à l'échelle locale.


- **De vastes possibilités d'associer une expérience en milieu professionnel et une formation** : L'association d'une formation et d'une expérience professionnelle pratique peut jouer un rôle important à diverses fins : améliorer la qualité des apprentissages qui ont un caractère plus pratique et pertinent; permettre d'acquérir des connaissances et des qualifications importantes en rapport avec le travail; avoir une incidence positive sur l'entreprise en tant qu'organisation apprenante.
- **De bons services d'information et d'orientation** : Il est de plus en plus important que l'information et les services d'orientation soient satisfaisants, car les choix d'études et d'emploi qui s'offrent aux jeunes évoluent et gagnent en complexité. Cette situation nécessite des stratégies qui mettent davantage l'accent sur la gestion et le cheminement de carrière que sur « l'adéquation » avec tel ou tel emploi ou programme.
- **Des filets de sécurité solides pour les jeunes à risques** : Il importe d'atteindre des taux élevés d'achèvement du deuxième cycle du secondaire et de réussite à ce niveau pour réduire le nombre de jeunes en difficulté et les disparités entre les groupes sociaux; lorsque ces taux sont élevés, il est également plus facile de mettre en place des dispositifs de protection pour les jeunes sortis prématurément du système scolaire.

 *De la formation initiale à la vie active : Faciliter les transitions, 2000, chapitre 4.*

La stratégie de formation tout au long de la vie suppose une conception large des savoirs fondamentaux à maîtriser à la fin de l'enseignement secondaire : Les pays pour la plupart signalent des réformes dans ce domaine, dont l'objet est d'élever le niveau de diplômes des jeunes à leur sortie du système scolaire et de retenir le plus grand nombre d'entre eux dans le deuxième cycle du secondaire. Parmi ces réformes figurent les suivantes :


- **Faire en sorte que la formation initiale soit plus adaptée au monde du travail et accroître la valeur des diplômes professionnels sur le marché du travail** : Cet objectif général qui est de créer une meilleure adéquation entre les objectifs des systèmes éducatifs et les besoins des entreprises peut être atteint de diverses façons, notamment en généralisant et en développant de nouveaux dispositifs de formation professionnelle pour les jeunes dans les établissements scolaires (comme en Australie) ou en renforçant la collaboration entre les différents partenaires (comme dans la réforme du système de formation en alternance dans la communauté francophone de Belgique).

- **Élargir les critères en vue de réformer les titres et les diplômes scolaires :** Dépassant tels ou tels ensembles de savoirs et de savoir-faire, les réformes prévoient la reconnaissance des acquis (en Australie par exemple); la reconnaissance des résultats obtenus pour l'ensemble d'un programme plutôt que pour des disciplines particulières (Irlande notamment); la mise au point d'un certificat national à partir de « normes de résultats » définies pour le programme scolaire et de normes unitaires à partir du système national de certification (validation) des compétences (en Nouvelle-Zélande par exemple).
- **Améliorer le parcours d'études des jeunes tant au sein d'une même formation qualifiante que d'une formation qualifiante à une autre :** Il s'agit par exemple de faciliter le transfert à la fois vertical et horizontal entre différents niveaux de formation (Slovénie) et d'instaurer de la souplesse dans les formations en alternance associant études et activité professionnelle (Pays-Bas).

 *Systèmes de certification : Des passerelles pour apprendre à tout âge, 2007, chapitre 2.*

Renforcer la capacité de pilotage et la fonction des services d'orientation ainsi que la coordination entre le secteur éducatif et l'emploi :

Les mécanismes actuels de pilotage et de coordination sont en général insuffisants, encore que certains pays s'attaquent à ce problème (le Luxembourg, la Norvège et le Royaume-Uni par exemple). Les pouvoirs publics peuvent assurer le pilotage stratégique en l'exerçant en partenariat avec d'autres acteurs concernés : les fournisseurs d'activités d'éducation et de formation, les employeurs, les syndicats, les organismes associatifs, les élèves et étudiants, les parents, les consommateurs et les praticiens du conseil et de l'orientation professionnels. Il est particulièrement important d'instaurer une coopération étroite entre les ministères de l'éducation et de l'emploi afin d'intégrer les informations sur l'éducation et le travail, et pour que les programmes d'orientation professionnelle proposés par les établissements scolaires reflètent bien le point de vue du marché de l'emploi.

 *Orientation professionnelle et politique publique : Comment combler l'écart, 2004, chapitre 9.*

Reconnaître l'écart entre la capacité cognitive et la maturité affective chez les adolescents pour éviter des choix définitifs : L'écart entre la capacité intellectuelle et affective ne saurait justifier de simplement différer les choix importants jusqu'à l'âge adulte, moment auquel l'écart est comblé. L'idée implicite, d'ailleurs appuyée par les résultats des recherches neurologiques,

est que les options retenues ne revêtent pas la forme de choix définitifs, sans autre issue.


 *Comprendre le cerveau : Naissance d'une science de l'apprentissage*, 2007, chapitre 2.

Table des matières

Introduction	9
Chapitre 1. Éducation et accueil des jeunes enfants	11
1.1. Principales constatations et conclusions.	12
1.2. Orientations pour l'action publique	16
Chapitre 2. Enseignement scolaire – investissements, organisation et acquisition de connaissances	19
2.1. Principales constatations et conclusions.	20
2.2. Orientations pour l'action publique	28
Chapitre 3. Transitions au-delà de la formation initiale	35
3.1. Principales constatations et conclusions.	36
3.2. Orientations pour l'action publique	41
Chapitre 4. Enseignement supérieur	45
4.1. Principales constatations et conclusions.	46
4.2. Orientations pour l'action publique	52
Chapitre 5. Éducation et formation des adultes – participation et services proposés	59
5.1. Principales constatations et conclusions.	60
5.2. Orientations pour l'action publique	64
Chapitre 6. Formation tout au long de la vie	67
6.1. Principales constatations et conclusions.	68
6.2. Orientations pour l'action publique	71
Chapitre 7. Résultats, bienfaits et rentabilité	75
7.1. Principales constatations et conclusions.	76
7.2. Orientations pour l'action publique	85
Chapitre 8. Équité et égalité des chances	89
8.1. Principales constatations et conclusions.	90
8.2. Orientations pour l'action publique	95
Chapitre 9. Innovation et gestion des connaissances	101
9.1. Principales constatations et conclusions.	102
9.2. Orientations pour l'action publique	104
Bibliographie	107

Liste des tableaux

1.1. Principales formes de financement des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants (0 à 6 ans) dans une sélection de pays	15
--	----

Liste des graphiques

1.1. La majorité des enfants entrent à l'école bien avant l'âge de 5 ans (2006)	12
2.1. Des dépenses par élève en hausse	22
2.2. Nombre total d'heures d'instruction prévues pour les élèves de 7 à 14 ans dans les établissements publics (2006)	24
3.1. L'achèvement des études secondaires du deuxième cycle est à présent la norme dans l'ensemble de la zone de l'OCDE. . .	38
3.2. Estimation du nombre d'années en formation et hors formation chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans (2006)	39
4.1. Proportion de titulaires d'un diplôme de niveau tertiaire dans la population (2006)	47
4.2. Répartition des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, par pays d'accueil (2006)	50
5.1. Adultes participant à des activités éducatives (2006)	61
6.1. Espérance d'éducation d'un enfant de 5 ans à partir des profils d'effectifs actuels (2004)	70
7.1. Pourcentage d'élèves à chaque niveau de compétence scientifique dans l'étude PISA (2006)	78
7.2. Pourcentage d'élèves à chaque niveau de compétence en mathématiques dans l'étude PISA (2006)	79
7.3. Pourcentage d'élèves à chaque niveau de compétence en compréhension de l'écrit dans l'étude PISA (2006)	80
7.4. Revenus tirés de l'emploi par rapport au niveau d'éducation pour les personnes âgées de 25 à 64 ans, par sexe, 2006 ou dernière année de référence disponible	81
8.1. Les filles dépassent les garçons en termes de participation au deuxième cycle du secondaire et à l'enseignement supérieur, comme le montrent les chiffres pour différentes tranches d'âge en 2006	92
8.2. Immigration et performances en mathématiques en 2003	93

Ce livre contient des...



StatLinks 

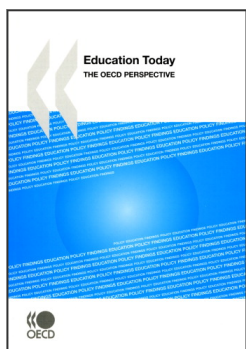
**Accédez aux fichiers Excel®
à partir des livres imprimés !**

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*.

Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>.

Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.

Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.



Extrait de :
Education Today 2009
The OECD Perspective

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264059955-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Transitions au-delà de la formation initiale », dans *Education Today 2009 : The OECD Perspective*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264059979-4-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.